




Commune de Moirans-en-Montagne (Département du Jura)

Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 juin 2022

N° 2022 / 036

Envoyé en préfecture le 27/06/2022
Reçu en préfecture le 27/06/2022
Affiché le 
ID : 039-213903339-20220620-DEL2006_36_2022-DE

L'an deux mille vingt-deux, le vingt juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de MOIRANS-EN-MONTAGNE étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale le 14 juin 2022, sous la présidence de M. Grégoire LONG, Maire.

Etaient présents : Roseline BONDIVENNE, Alain PITON, Grégoire LONG, Emmanuel ANGININ, Eddy LUSSIANA, Rachel BOURGEOIS, Sophie CAPELLI, David GEAY, Sandrine NICOD, Bahadir GUZEL, Benoit COLIN, Cindy PERY, Serge LACROIX, Laurence MAS, Nathalie SAULNIER, Pierre GRANDCLEMENT

Excusés : Marie-Christine MOREL donne pouvoir à Benoit COLIN ; Cindy PERRY donne pouvoir à Lauriane DAVID ; Didier BERREZ donne pouvoir à Serge LACROIX

Le secrétariat a été assuré par : Laurence MAS

Nombre de Membres en exercice : 19	Votes pour : 19
Nombre de Membres présents : 16	Votes contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 19	Abstention : 0

Objet : Aménagements urbains et paysagers – Mission de maîtrise d'œuvre : modification du contrat Chardon Paysages

- Vu la délibération n°2020-035 du Conseil Municipal du 23 septembre 2020 approuvant la modification du contrat de maîtrise d'œuvre contracté avec le groupement solidaire représenté par l'Atelier Chardon Paysages portant le montant du marché à 179 000 € HT.
- Considérant la nécessité d'ajuster cette mission aux secteurs traités dans le cadre du projet urbain et paysager ;
- Considérant que les secteurs « Boulevard Voltaire » et « Côte du Four » étaient compris dans la mission initiale ;
- Considérant que cette modification ne change pas la nature globale du marché et n'est pas une modification substantielle ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** la modification du contrat de maîtrise d'œuvre contracté avec le groupement solidaire représenté par l'Atelier Chardon Paysages portant le montant du marché à 216 800 € HT.
- **AUTORISE** le Maire à signer cette modification du marché.

Fait et délibéré.....

Pour extrait certifié conforme,


Le Maire
Grégoire LONG

